Le recalibrage de la RD 23 entre Camaret-sur-Aigues et Sablet (RD 977)

Le projet consiste en un recalibrage de la RD 23 entre le chemin des Mulets et le carrefour avec la RD 977 pour améliorer la sécurité des usagers et le confort de circulation.

Objectifs du projet

L'aménagement de la RD 23 a pour objectifs de :

- améliorer la sécurité des usagers et le confort de la circulation : l'élargissement projeté et les dispositifs de signalisation permettront à chaque usager de trouver sa place sur la chaussée redimensionnée.
- dimensionner la RD 23, en conformité avec son niveau de classement actuel dans le réseau structurant du Département. La chaussée existante présente une largeur de 5 mètres à 5,50 mètres, insuffisante pour le croisement aisé de deux poids lourds, sans accotement sécurisé.

À une échelle plus large, cet aménagement doit permettre de :

- faciliter la liaison Vaison - Orange et aussi Vaison - Avignon en complétant le réseau structurant dans la continuité de l'aménagement du Chemin des Mulets au sud de Camaret, dont la réalisation est terminée.
- " capter " une partie du trafic, notamment des poids lourds circulant sur la RD 977. Les transits sur l'axe Vaison-la-Romaine - Avignon s'effectuent principalement via la RD 977 et le centre-ville de Violès, où le trafic est relativement dense avec des conséquences néfastes sur la sécurité et la qualité de vie des habitants. La RD 977 supporte un trafic relativement élevé, avec un TMJA (trafic moyen journalier annuel) d'environ 5 500 véhicules par jour alors que la RD 23 ne supporte qu'un trafic d'environ 1 900 véhicules par jour.

Justification du projet retenu

La solution proposée à l'enquête répond aux objectifs visés qui sont :

CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

0490161500

CONTACTER

- la sécurisation de l'infrastructure routière, aujourd'hui non adaptée à son niveau de classement en réseau " structurant ",
- la sécurisation de la RD 23 pour les usagers, en particulier les cyclistes,
- l'amélioration de la qualité de vie des habitants du centre-ville de Violès par une incitation pour les poids lourds notamment à emprunter la RD23 au lieu du centre-ville de Violès,
- l'amélioration des conditions de circulation des véhicules en transit par le renforcement de l'itinéraire de liaison Vaison - Avignon et Vaison - Orange via le Chemin des Mulets.
- dans un contexte écologique de faible naturalité, en respectant les précautions élémentaires, le projet n'aura que peu d'influence sur le milieu naturel à la fonctionnalité écologique limitée.

Le projet

L'intégralité du projet s'étend sur 8,5 km entre la rive droite de l'Ouvèze et la rive gauche de l'Aigues dans la plaine du Comtat Venaissin. Il se situe entièrement dans une vaste zone agricole essentiellement viticole.

Il prévoit une section à 2 fois 1 voie présentant une plateforme de 11 mètres (chaussée de 7 mètres de largeur totale, de chaque côté une bande multifonctionnelle revêtue de 1,50 mètre et un accotement non revêtu de 0,50 mètre).

Le projet se raccordera sur deux giratoires (celui du Chemin des Mulets et celui de la RD 977). Le projet s'interrompt au niveau du giratoire existant avec la RD 8 non modifiée. Le carrefour avec la RD 67 sera en revanche réaménagé avec un déport de la chaussée vers le Nord pour plus de visibilité ainsi qu'un ilôt sur la RD 67 et une signalisation renforcée.

Avancement des travaux

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 15/09/2014 au 17/10/2014 et à la déclaration de projet approuvée lors de l'Assemblée départementale du 13/03/2015, un arrêté préfectoral a été pris en date du 15/04/2015 déclarant l'utilité publique du projet de recalibrage et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Camaret-sur-Aigues, Travaillan, Violès et Sablet.

Une première phase de travaux a été réalisée par le Conseil départemental : il s'agit du recalibrage de la RD 23 sur la section comprise entre le giratoire des Mulets et le terrain militaire (environ 2,5 km) sur la commune de Camaret-sur-Aigues.

Le chantier a démarré fin septembre 2017 et s'est terminé en avril 2018.

Financée entièrement par le Conseil départemental, cette 1ère phase représente un coût global de 2,74 M€ TTC. Le projet de recalibrage de la RD 23 sur la seconde section, entre le terrain militaire et Sablet, fera l'objet d'une enquête parcellaire en janvier 2020.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09